RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Avis d'Appel à candidature n°2025- IME TSA

pour la création dans le Lot-et-Garonne de 2 places en Institut médico-éducatif (IME) par extension non importante pour des enfants, adolescents et jeunes adultes avec troubles du spectre de l'autisme sur le secteur du MARMANDE, NERAC ou FUMEL.

Date de publication de l'avis d'appel à candidatures : 30 juillet 2025

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2025

Autorité compétente pour l'appel à candidatures

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
Espace Rodesse – 103 bis, rue Belleville – CS 91704
33063 BORDEAUX CEDEX

Service en charge du suivi de l'appel à candidatures

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
Délégation Départementale de Lot-et-Garonne
Pôle Animation Territoriale et Parcours de santé
Cité administrative MONTESQUIEU- Bât A- 2 rue René BONNAT
47000 Agen

Pour tout échange relatif à l'appel à candidatures

Courriel mentionnant dans l'objet la référence de l'appel à candidatures : AAC 2025 –IME TSA- Lot-et-Garonne 2025
ars-dd47-pole-territorial-parcours@ars.sante.fr

SOMMAIRE:

1. Calendrier de l'appel à candidature
2. Qualité et adresse de l'autorité en charge de l'appel à candidature
3. Objet de l'appel à candidature
4. Le cahier des charges
5. Modalités de dépôt des dossiers de candidature
6. Modalités de transmission des dossiers
7. Modalités d'instruction des dossiers
8. Publication et modalités de consultation de l'avis d'appel à candidatures
9. Annexes

1. Calendrier de l'appel à candidatures

Etapes	Calendrier prévisionnel
Fenêtre de dépôt des dossiers	30/07/2025 – 30/09/2025
Notification de décision	Octobre 2025
Installation des place d'IME TSA	1er novembre 2025

2. Qualité et adresse de l'autorité en charge de l'appel à candidature

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
Espace Rodesse – 103 bis rue de Belleville
CS 91704
33063 BORDEAUX

3. Objet de l'appel à candidatures

Le Le présent appel à candidature porte sur la création de 2 places en Institut médico-éducatif (IME) par extension non importante pour l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes présentant un Trouble du spectre de l'autisme dans le département de LOT ET GARONNE.
Il s'inscrit dans le cadre de la déclinaison dans le LOT ET GARONNE du plan 50 000 nouvelles solutions 2024-2030 issu de la Conférence nationale du handicap (CNH) 2023.
L'objectif du plan est d'apporter une réponse massive sur les territoires les plus en tensions, dans une logique de rattrapage de l'offre, tout en renforçant l'offre pour des publics sans solution : Enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (jeunes adultes, polyhandicap, TSA, handicap psychique…).
Ce plan doit également permettre la poursuite et le renforcement de la transformation de l'offre médico-sociale, pour accélérer l'émergence de nouvelles solutions modulaires et tournées vers le milieu ordinaire, et passer d'une logique de place à une logique de services coordonnés avec la personne.
Aussi l'octroi de mesures « CNH » doit permettre à chaque opérateur, organisme gestionnaire d'amplifier la transformation de son offre tel que le fonctionnement en dispositif et/ou plateforme de services coordonnées, le renforcement des partenariats avec le droit commun, le renforcement des coopérations territoriales permettant une approche territorialisée de l'offre de service, l'accompagnement de situations plus complexes…etc
Au regard des besoins identifiés sur le département de la LOT ET GARONNE avec la MDPH et l'Education nationale, cet AAC cible les enfants les plus complexes et à ce jour sans solution ou sans solution pérenne ayant une orientation IME et présentant des troubles du spectre de l'autisme.
Cet AAC vise également à optimiser de la couverture départementale avec l'offre existante et notamment à créer une l'offre IME TSA sur des territoires actuellement non couverts, à savoir les territoires du MARMANDAIS, DU NERACAIS, ou du FUMELOIS.
Les IME relèvent des services médico-sociaux selon l'article L.312-1 du code de l'action sociale (CASF).

4. Le cahier des charges

Le cahier des charges fait l'objet de l'annexe 1 du présent avis. Le dossier de candidature devra répondre aux exigences du cahier des charges.

5. Modalités de dépôt des dossiers de candidature

- **Pièces justificatives exigibles**

Chaque dossier comprendra deux parties distinctes :
a) Une première partie, comportant, outre une lettre de déclaration de candidature, des éléments d'identification du porteur de projet : - identité du promoteur, qualité, adresse, contacts - Identité de la structure, implantation, statut ,
b) Une deuxième partie, apportant les éléments de réponse à l'appel à candidature.

- **Modalités de transmission des dossiers**

Les dossiers de candidatures devront être déposés au plus tard le 30 septembre 2025 à 15h.en version dématérialisée par courriel.

- À la délégation départementale de l'ARS de LOT ET GARONNE: ars-dd47-pole-territorial-parours@ars.sante.fr.

Cet envoi par courriel devra comprendre :
- Objet du courriel : réponse à l'appel à l'AAC 2025 – création 2 places IME TSA dans le LOT ET GARONNE

Avec :
- partie n°1 du dossier « déclaration de candidature »
- partie n°2 « projet» du dossier.
Les dossiers parvenus après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas recevables (la date de réception et l'horaire de réception du courriel faisant foi).

6. Modalités d'instruction des dossiers

Les projets seront analysés par les membres du comité de sélection départemental choisi par la délégation départmentale de l'ARS Nouvelle Aquitaine de LOT ET GARONNE, selon deux étapes :
1° vérification de la complétude administrative ;
2° les dossiers reçus complets dans les délais impartis seront analysés sur le fond du projet en fonction des critères du cahier des charges. Une commission de sélection constituée se réunira pour examiner les projets et les classer..

7. Publication et modalités de consultation de l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine http://www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr

8. Annexes

- **ANNEXE 1 -** 2025-IME-TSA-DOSSIER-CANDIDATURE-DD47.docx
- **ANNEXE 2-** 2025-IME-TSA-DOSSIER-CANDIDATURE-DD47